

FORMULAIRE DE DEMANDE DE FINANCEMENT- FONDS ENVIRONNEMENTAL

Catégorie du projet

Cochez les cases qui correspondent :

- Initiative étudiante
- Initiative d'un membre du personnel/d'un enseignant
- Demande relative à une activité, une conférence, etc.
- Demande relative à l'achat¹ d'un équipement, d'une installation, etc.

Identification du demandeur

Nom, prénom	
Matricule/Numéro d'employé	
Courriel	
Téléphone	
Programme d'étude ou service ou département	

Critères d'admissibilité générale

Présentation générale du projet, des organisateurs et des collaborateurs Date et lieu de réalisation du projet	
Objectifs du projet en lien avec les axes d'orientations de la politique environnementale et/ou du plan d'action du Comité d'Action et de Concertation en Environnement (CACE)	
Contribution au rayonnement du CACE	
Cibles du projet : nombre et type de personnes touchées par le projet	
Pertinence du projet en matière d'environnement et/ou de développement durable et	
Retombées positives pour la communauté du collègue	

¹ Certains achats, selon le montant et le type de demande, pourraient être considérés comme des demandes MAOB : mobilier, appareillage, ordinateur et bâtiment.

Critères d'opération

Budget détaillé : sources de revenus et types de dépenses (les fonds disponibles peuvent varier d'une session à l'autre, il est donc pertinent de vérifier auprès des responsables du fonds les sommes disponibles avant de déposer une demande) ²	
Échéancier détaillé du projet	
Promotion du projet	
Méthodes de mesure de l'atteinte des objectifs et du suivi du projet (pérennité)	

Projets non admissibles

- Les projets de recherche (sauf retombées directes et significatives pour la communauté du Collège)
- Activités de stage, séminaires, et autres formations
- Les activités créditées dans le cadre d'un cours

Envoyer le formulaire dûment complété par courriel à :

Claudia Lebeau, Technicienne en environnement

Cégep du Vieux Montréal

clebeau3@cvm.qc.ca

514-982-3437 poste 2471

Pour la session d'automne, la demande doit être déposée avant la dernière journée de la semaine de relance.

Pour la session d'hiver, la demande doit être déposée avant la dernière journée de la semaine de relance.

² Le projet peut également être financé en partie par d'autres sources de financement, (commanditaires, activité de collecte de fonds organisée par les étudiants ou les responsables, etc.)